

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 16 juin 2025 à 18 h 30.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers suivants : monsieur Raymond Saint-Aubin, madame Joan Raymond, monsieur Michaël Vangansbeck, monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Morin et monsieur Frank Pappas.

Était absente, la conseillère, madame Johanne Lepage.

## ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation des procès-verbaux**
  - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le 20 mai 2025 à 18 h 30.
4. **Administration, finances et qualité des services**
  - a) Rapports des responsables de comité.
5. **Sécurité civile et sécurité incendie**
  - a) Rapports des responsables de comités.
6. **Réseau artériel**
  - a) Rapports des responsables de comités.
7. **Communications, culture et promotion touristique**
  - a) Rapports des responsables de comités.
8. **Correspondance**
9. **Affaires nouvelles.**
10. **Période de questions.**
11. **Clôture et levée de la séance.**

### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 7 membres.

**AG-1342-06-2025**

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

### 3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

**AG-1343-06-2025**

#### 3. a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE MARDI 20 MAI 2025, À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 mai 2025 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le mardi 20 mai 2025, à 18 h 30, soit et est approuvé tel que rédigé.

### 4. ADMINISTRATION, FINANCES ET QUALITÉ DES SERVICES.

#### 4. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

**5. SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE**

5. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

**6. RÉSEAU ARTÉRIEL**

6. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

**7. COMMUNICATIONS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE**

7. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

**8. CORRESPONDANCE**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question écrite n'avait été reçue au courriel du président pour cette séance et les questions de l'assistance ont été traitées.

**11. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**AG-1344-06-2025**

Étant 18 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de clore et de lever la séance.

« Je, Gilles Boucher, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions ».

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Boucher  
Président

(signé)

\_\_\_\_\_  
Madame Judith Saint-Louis  
Greffière

Séance enregistrée en vidéo et audio  
/jsl